



## Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/16  
16 octobre 2017

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingtième réunion  
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

### PLAN D'ACTIVITÉS GENERAL DU FONDS MULTILATÉRAL POUR LA PERIODE 2018-2020

#### Introduction

1. Le Secrétariat et les agences bilatérales et d'exécution ont commencé leurs activités de collaboration dans la préparation du plan d'activités du Fonds multilatéral pour 2018-2020, avec la soumission au 18 août 2017 des tableaux du plan initial. Le Tableau 1 ci-après indique la valeur totale de ces tableaux pour 2018-2020.

**Tableau 1: Total des valeurs initiales du plan d'activités pour 2018-2020 (en millier \$US)**

Sujet	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
<b>Total général</b>	<b>285 178</b>	<b>200 898</b>	<b>232 072</b>	<b>718 148</b>	<b>774 082</b>
Budget indicatif	169 167	169 167	169 167	507 500	
Différence	116 012	31 732	62 905	210 648	

2. Le Secrétariat a examiné les nouvelles activités, en commençant par la phase II des plans de gestion de l'élimination de HCFC (PGEH) compte tenu de la phase I et de l'admissibilité des fonds et des coûts restants et il a envoyé ses observations aux agences bilatérales et aux agences d'exécution. Durant la réunion de coordination interorganisations (IACM),<sup>1</sup> le Secrétariat a abordé les questions découlant de l'examen des tableaux du plan d'activités initial, entre autres la surprogrammation, les activités liées au PGEH, les projets figurant dans les plans d'activités de 2017 mais non soumis à la 80<sup>e</sup> réunion, le secteur de la production incluant les tranches liées au plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC (PGEH) en Chine, ainsi que les activités relatives au HFC.

<sup>1</sup> Montréal, 5 - 7 septembre 2017.

3. À la suite des débats à la l'IACM, les agences bilatérales et les agences d'exécution ont révisé leurs tableaux des plan d'activités et les ont resoumis accompagnés des sections narratives. La valeur totale du plan d'activités pour 2018-2020 est indiquée au Tableau 2.

**Tableau 2: Total des valeurs révisées du plan d'activités soumis pour 2018-2020 (millier \$US)**

Sujet	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
<b>Total général</b>	<b>280 037</b>	<b>217 262</b>	<b>210 389</b>	<b>707 688</b>	<b>810 989</b>
Budget indicatif	169 167	169 167	169 167	507 500	
Différence	110 870	48 095	41 222	200 188	

### Contenu

4. Ce document présente les plans d'activités d'ensemble du Fonds multilatéral pour 2018-2020, incluant les plans d'activités pour 2018-2020 des agences bilatérales<sup>2</sup>, ainsi que ceux du PNUD<sup>3</sup>, du PNUE<sup>4</sup>, de l'ONUDI<sup>5</sup> et de la Banque mondiale<sup>6</sup> soumis à la 80<sup>e</sup> réunion.

5. Ce document comprend les sections suivantes :

- Affectation des ressources dans le plan d'activités pour 2018-2020
- Modification du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2018-2020
- Autres questions de politique
- Recommandations du Secrétariat

### **Affectation des ressources dans le plan d'activités pour 2018-2020**

6. Le Tableau 3 indique les valeurs annuelles des activités figurant dans le plan d'activités pour 2018-2020. Ces valeurs dépassent le budget indicatif de 200,19 millions \$US.

**Tableau 3: Affectation des ressources dans le plan d'activités soumis pour 2018-2020 (millier \$US)\***

Sujet	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
<b>Requis aux fins de conformité</b>					
PGEH approuvés	147 427	89 298	98 703	335 427	247 212
HCFC - préparation de projet de production (PRP) – phase I	0	107	0	107	0
HCFC - production – phase I	0	2 000	2 533	4 533	11 065
HCFC- production – phase II	54 346	54 346	24 046	132 738	96 184
PGEH - phase I	0	693	272	964	700
PGEH - phase I – financement supplémentaire	485	1 227	0	1 712	0
PGEH PRP – phase II	3 292	1 409	119	4 820	199
PGEH - phase II	9 734	27 385	32 834	69 953	83 984
PGEH - PRP – phase III	420	326	23	768	0
PGEH - phase III	0	0	10 757	10 757	371 645
PGEH - vérification	589	589	589	1 766	0
HCFC- assistance technique	400	0	0	400	0
<b>Sous-total</b>	<b>216 692</b>	<b>177 379</b>	<b>169 873</b>	<b>563 944</b>	<b>810 989</b>

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/17.

<sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/18.

<sup>4</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/19.

<sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/20.

<sup>6</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/21.

Sujet	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
<b>Activités liées au HFC</b>					
HFC – démonstration	8 685	0	0	8 685	0
HFC – activités de soutien	11 682	0	0	11 682	0
HFC – investissement	5 232	7 704	2 140	15 076	0
HFC – investissement PRP	32	0	0	32	0
<b>Sous-total</b>	<b>25 631</b>	<b>7 704</b>	<b>2 140</b>	<b>35 475</b>	<b>0</b>
<b>Activités standard</b>					
Programme d'assistance à la conformité (PAC)	10 972	11 301	11 640	33 912	0
Unité centrale	5 903	5 932	5 961	17 796	0
Renforcement des institutions (RI)	13 754	7 728	13 415	34 896	0
Secrétariat, Comité exécutif, et coûts du suivi et de l'évaluation moins les versements de contrepartie du Canada	6 586	6 719	6 860	20 164	0
Trésorier	500	500	500	1 500	0
<b>Sous-total</b>	<b>37 714</b>	<b>32 179</b>	<b>38 376</b>	<b>108 268</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>280 037</b>	<b>217 262</b>	<b>210 389</b>	<b>707 688</b>	<b>810 989</b>
Budget indicatif**	169 167	169 167	169 167	507 500	
Différence	110 870	48 095	41 222	200 188	

\* Incluant s'il y a lieu les coûts d'appui d'agence.

\*\* En supposant le même niveau de réapprovisionnement du Fonds multilatéral que pour 2015-2107.

7. Les paragraphes qui suivent donnent de plus amples détails sur certaines des activités proposées.

#### Secteur de la production

8. Un total de 15,7 millions \$US (dont 107 000 \$US pour des activités de préparation de projets en 2019) est prévu pour la phase I des PGEPH de la République populaire démocratique de Corée et de l'Inde. Un montant de 4,6 millions \$US est réservé pour la période 2018 à 2020.

9. Le PGEPH de la Chine prévoit un total de 228,9 millions \$US. Ce montant inclut 132,7 millions \$US pour la période 2018-2020 pour la phase II et 96,2 millions \$US pour la période après 2020. Toutefois, d'après la décision 69/28(e), le niveau de financement moyen annuel après la phase I du PGEPH à compter de 2017 devrait être de 21,87 millions \$US, en supposant un niveau maximal de financement (406,56 millions incluant les coûts de soutien d'agence). En conséquence, le niveau de financement proposé pour la période 2018-2020 dépasserait de plus de 100% le montant moyen annuel.

#### Phase I du PGEH et projets supplémentaires

10. Il y a deux pays<sup>7</sup> dont la phase I des PGEH n'a pas été approuvée. Le plan d'activités prévoit 1,66 million \$US pour des activités, dont 964 181 \$US sont réservés pour la période 2018 à 2020.

11. Les agences d'exécution ont inclus des projets supplémentaires en dehors de la phase I des PGEH pour cinq pays, à savoir le Bahreïn, la Costa Rica, Cuba, l'Équateur et le Paraguay, d'une valeur de 1,71 millions \$US pour la période 2018-2020. Ces projets relèvent de différentes décisions du Comité exécutif qui autorisent ces pays à soumettre des projets supplémentaires durant la mise en œuvre de la phase I de leur PGEH.

<sup>7</sup> Mauritanie et République arabe syrienne. La Mauritanie a soumis son PGEH à la 80<sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/44.)

Phase II du PGEH

12. La valeur totale du financement de la phase II des PGEH pour le secteur de l'entretien dans les pays à faible volume de consommation (FVC) s'élève à 24,53 millions \$US dont 9,35 millions \$US sont réservés à la période 2018-2020 afin d'atteindre une réduction de 67,5 % du niveau de consommation de référence des HCFC en 2025. La valeur des projets requis dans le secteur de l'entretien des pays FVC pour obtenir une réduction de 35 % est de 351 054 \$US, dont 128 550 \$US pour la période de 2018-2020.

13. La valeur totale du financement de la phase II des PGEH dans les pays non-FVC est de 129,05 millions \$US pour une élimination correspondante de 1 170,5 tonnes PAO de HCFC, incluant 60,48 millions \$US pour la période of 2018-2020 avec une élimination correspondante de 599,5 tonnes PAO de HCFC. Le Tableau 4 indique la répartition des fonds par secteur.

**Tableau 4: Répartition par secteur des fonds de la phase II des PGEH dans les pays non-FVC (millier \$US)**

Secteur	2018-2020	Après 2020	Total	Pourcentage du total (%)
Mousses - Général	2 000	0	2 000	1,5
Mousse rigide	5 681	490	6 172	4,8
Réfrigération et climatisation	5 054	396	5 449	4,2
Réfrigération, climatisation et entretien	5 805	645	6 450	5,0
Réfrigération - Assemblage	467	467	934	0,7
Réfrigération commerciale	2 427	270	2 696	2,1
Réfrigération – Fabrication	5 513	31 678	37 191	28,8
Réfrigération – Fabrication et entretien	5 106	4 412	9 518	7,4
Réfrigération - Entretien	27 006	30 059	57 064	44,2
Solvants	1 418	158	1 576	1,2
<b>Total général</b>	<b>60 476</b>	<b>68 575</b>	<b>129 051</b>	<b>100,0</b>

Projet régional d'assistance technique lié aux HCFC

14. Le plan d'activités comprend un projet régional d'assistance technique lié aux HCFC d'une valeur de 400 000 \$US en 2018 afin d'harmoniser les normes d'étiquetage pour la sécurité et la consommation énergétique en Asie du Sud (Le plan d'activités du PNUE pour 2018-2020 contient plus de détails sur cette activité).

Vérification des PGEH

15. Le Secrétariat a inclus un montant de 588 600 \$US par an pour la préparation des rapports de vérification<sup>8</sup> pour un total supposé de 18 rapports, au coût unitaire de 32 700 \$US (1,77 million \$US pour la période 2018-2020).

Activités liées aux HFC

16. Une des conditions préalables à l'inclusion d'une activité liée aux HFC dans un plan d'activités est la soumission d'une déclaration d'intention ou d'une lettre d'autorisation par le gouvernement intéressé. Tous les pays (à l'exception de Maurice) se sont conformés à cette condition. L'Allemagne a accepté de retirer Maurice de son plan d'activités.

<sup>8</sup> La décision 61/46(c) exige des rapports de vérification pour un échantillon de 20% des pays FVC dont les PGEH ont été approuvés.

17. Les activités liées aux HFC soumises dans le plan d'activités comprennent des projets de soutien, des projets de démonstration, des projets d'investissement et des projets de préparation.

18. La valeur totale des activités de soutien liées aux HFC s'élève à 11,68 millions \$US en 2018 pour 80 pays. Or 11 de ces 80 pays ont soumis des activités de soutien à la 80<sup>e</sup> réunion (Chili, Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Libéria, Malaisie, Papoua Nouvelle-Guinée, Pérou, Seychelles, Trinité-et-Tobago et Uruguay). Le Secrétariat propose de retirer ces 11 pays du plan d'activités.

19. Le niveau total du financement d'un projet de démonstration des technologies de reconversion à des sous-produits à base de HFC-23 est de 8,69 million \$US en 2018 pour un pays (Chine).

20. Le niveau total du financement des activités d'investissement liées aux HFC s'élève à 15,11 millions \$US (dont 32 100 \$US pour la préparation de projets) en 2018 pour 10 pays (Chine, Égypte, Équateur, Liban, Mexique, Maroc, République dominicaine, Thaïlande, Viet Nam et Zimbabwe).

### Modifications du plan d'activités général du Fonds multilatéral for 2018-2020

21. Durant l'IACM, il a été convenu d'apporter des modifications aux plans d'activités des agences bilatérales et des agences d'exécution, sur la base de décisions pertinentes du Comité exécutif. Il a été noté cependant qu'en examinant le plan d'activités révisé soumis durant l'IACM, qu'il n'a pas été tenu compte des changements indiqués dans le Tableau 5 ci-après:

**Tableau 5: Modifications supplémentaires du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2018-2020 (millier \$US)**

Modification	2018-2020	Après 2020
Les valeurs du PGEH découlent des montants réels approuvés dans le cadre des accords, notamment des tranches de PGEH qui sont dues mais qui n'ont pas été soumises à la 80 <sup>e</sup> réunion	3 832	8 580
Nouvelles activités du PGEH (phases I et II) soumises à la 80 <sup>e</sup> réunion pour coïncider avec le niveau de financement propose dans les soumissions originales	-1 504	1 847
Phase I du PGEH	-4 000	-10 000
Phase II du PGEH à partir de 2017, conformément à la décision 71/23(c)	-67 115	122 559
Préparation de projets pour la phase II des PGEH conformément à la décision 71/42	-1	0
Préparation de projets pour la phase III des PGEH conformément à la décision 71/42	-290	290
Phase II des PGEH dans les pays FVC jusqu'à la valeur maximale autorisée pour obtenir une réduction de 35 ou 67,5 % de la consommation de référence de HCFC, sur la base de la décision 74/50(c)(xii)	-58	-28
Renforcement des institutions conformément à la décision 74/51(c)	80	0
Phase II des PGEH dans les pays non-FVC dont le secteur de la réfrigération et de la climatisation est basé sur un taux de coût-efficacité maximal de 8,40 \$US/kg <sup>9</sup>	-3 810	-416
Phase III de PGEH dans les pays non-FVC dont le secteur de la réfrigération industrielle, de la réfrigération et de la climatisation commerciales (RIC) est basé sur un taux de coût-efficacité maximal de 8,40 \$US/kg <sup>10</sup>	0	-59 700
Phase III de PGEH dans les pays non-FVC dont le secteur de l'entretien en réfrigération est basé sur un taux de coût-efficacité maximal de 4,80 \$US/kg conformément à la décision 74/50(c)(xiii)	-0.236	-0.031

<sup>9</sup> Comme convenu à l'IACM.

<sup>10</sup> Ibid.

<b>Modification</b>	<b>2018-2020</b>	<b>Après 2020</b>
Phase III de PGEH dans les pays non-FVC countries fondée sur l'année d'achèvement de la phase II	-10 000	10 000
Activités de soutien liées au HFC, conformément à la décision 79/46(c) ou soumises à la 80 <sup>e</sup> réunion	-1 997	0

22. Le Tableau 6 présente les résultats des modifications proposées au plan d'activités général pour 2018-2020. Les valeurs dépassent de 115,33 millions \$US le budget indicatif.

**Tableau 6: Affectation modifiée des ressources pour le plan d'activités pour 2018-2020 (en milliers \$US)\***

<b>Sujet</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Total (2018-2020)</b>	<b>Total après 2020</b>
<b>Requis aux fins de conformité</b>					
PGEH approuvés	148 267	92 850	98 143	339 259	255 792
HCFC - préparation de projet de production (PRP) – phase I	0	107	0	107	0
HCFC production – phase I	0	0	533	533	1 065
HCFC production – phase II	21 874	21 874	21 874	65 623	218 743
PGEH - phase I	0	693	338	1 031	892
PGEH - phase I – financement supplémentaire	485	1 227	0	1 712	0
PGEH - PRP – phase II	3 291	1 409	119	4 819	199
PGEH - phase II	7 621	25 365	31 528	64 514	85 195
PGEH - PRP – phase III	130	326	23	478	290
PGEH - phase III	0	0	756	756	321 944
PGEH - vérification	589	589	589	1 766	0
HCFC - assistance technique	400	0	0	400	0
<b>Sous-total</b>	<b>182 656</b>	<b>144 440</b>	<b>153 902</b>	<b>480 998</b>	<b>884 120</b>
<b>Activités liées aux HFC</b>					
HFC – démonstration	8 685	0	0	8 685	0
HFC – activités de soutien	9 685	0	0	9 685	0
HFC – investissement	5 232	7 704	2 140	15 076	0
HFC – investissement PRP	32	0	0	32	0
<b>Sous-total</b>	<b>23 634</b>	<b>7 704</b>	<b>2 140</b>	<b>33 478</b>	<b>0</b>
<b>Activités standard</b>					
PAC	10 972	11 301	11 640	33 912	0
Unité centrale	5 903	5 932	5 961	17 796	0
RI	13 847	7 281	13 847	34 976	0
Secrétariat, Comité exécutif, et coûts du suivi et de l'évaluation moins les versements de contrepartie du Canada	6 586	6 719	6 860	20 164	0
Trésorier	500	500	500	1 500	0
<b>Sous-total</b>	<b>37 808</b>	<b>31 733</b>	<b>38 808</b>	<b>108 349</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>244 098</b>	<b>183 876</b>	<b>194 850</b>	<b>622 825</b>	<b>884 120</b>
Budget indicatif **	169 167	169 167	169 167	507 500	
Différence	74 932	14 710	25 683	115 325	
<b>Par agence</b>					
France	79		347	426	1 282
Allemagne	8 204	1 038	3 562	12 804	5 602
Italie	633	265		898	531
Japon	366	120	90	577	
Espagne	1 193			1 193	
PNUD	63 426	42 648	50 256	156 330	188 421
PNUE	40 100	22 368	33 910	96 379	22 373

Sujet	2018	2019	2020	Total (2018-2020)	Total après 2020
ONUDI	58 776	51 180	52 565	162 521	344 876
Banque mondiale	63 648	58 449	46 171	168 268	321 035
Vérification de PGEH	589	589	589	1 766	
Secrétariat, Comité exécutif, et coûts du suivi et de l'évaluation moins les versements de contrepartie du Canada	6 586	6 719	6 860	20 164	
Trésorier	500	500	500	1 500	

\* Incluant s'il y a lieu les coûts d'appui d'agence.

\*\* En supposant le même niveau de réapprovisionnement que précédemment.

## Autres questions de politiques

### Activités du plan d'activités de 2017 non approuvées à la 80<sup>e</sup> réunion

23. Les activités incluses dans les plans d'activités de 2017 des agences bilatérales et d'exécution, sans être soumises à la 80<sup>e</sup> réunion, ont déjà été incluses dans le plan d'activités pour 2018-2020. Tout projet soumis à la 80<sup>e</sup> réunion et reporté par la suite devraient aussi être inclus dans le plan d'activités pour 2018-2020, ainsi que les affectations de ressources correspondantes prévues pour le triennat 2018-2020, selon les indications des agences bilatérales et d'exécution.

### Dépassement du budget

24. Après modifications, les activités prévues dans le plan d'activités dépassent le budget indicatif global de 115,33 millions \$US pour le triennat 2018-2020, en supposant un budget annuel de 169,167 millions \$US, soit le même niveau que la valeur de réapprovisionnement pour 2015-2017. Les montants dépassant le budget indicatif pour chaque année sont : 74,93 millions \$US en 2018, dont 23,63 millions pour les activités liées aux HFC ; 14,71 millions \$US en 2019, dont 7,70 millions pour les activités liées aux HFC; et 25,68 millions \$US en 2020, dont 2,14 millions \$US pour les activités liées aux HFC.

25. La valeur de 74,93 millions \$US du plan d'activités pour 2018 (44 % de plus que le budget global), comprend le montant de 24 377 533 correspondant aux tranches de financement qui n'ont pas été soumises en 2017 et qui donc ont été incluses pour 2018.

26. Le plan d'activités de 2018-2020 pourrait être modifié davantage, en fonction des niveaux de financement des PGEH qui seront approuvés en principe à la 80<sup>e</sup> réunion. Le Comité exécutif est invité à modifier le plan d'activités de 2018-2020 en fonction du niveau de financement des PGEH qui seront approuvés en principe à la 80<sup>e</sup> réunion.

### Capacité du Fonds multilatéral de donner suite à la diminution de l'utilisation des HFC

27. La diminution graduelle de l'utilisation des HFC et la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali sont censées élargir la portée et accroître la complexité des travaux entrepris au titre du Fonds multilatéral, notamment ceux de son Comité exécutif, des agences d'exécution, du Secrétariat et du Trésorier. Les agences bilatérales et les agences d'exécution ont déjà constaté une hausse du volume de travail lié à la préparation des propositions de projet et des activités de soutien pour répondre aux défis résultant de la diminution graduelle de l'utilisation des HFC. Dans leurs soumissions sur les coûts de l'unité centrale<sup>11</sup>, les agences d'exécution ont souligné les incidences des travaux supplémentaires liés à la diminution graduelle

<sup>11</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/29.

de la consommation de HFC<sup>12</sup>. De même, le Secrétariat a consacré du temps et des ressources à l'examen de ces propositions et à la préparation des documents de politique connexes, tandis que le Trésorier a établi des accords pour le versement de contributions volontaires supplémentaires au Fonds et mis sur pied un mécanisme pour comptabiliser les fonds connexes.

28. On ignore s'il serait possible de restructurer les capacités existantes des agences d'exécution, du Secrétariat et du Trésorier pour accueillir la nouvelle charge de travail découlant de la diminution graduelle de l'utilisation des HFC et, sinon, à quel moment il serait approprié d'apporter des changements et la gamme d'options correspondantes. Afin de faciliter la planification, le Comité exécutif est invité à demander au Secrétariat de préparer un document sur les retombées de l'Amendement de Kigali relatives à la diminution graduelle des HFC sur les institutions du Fonds multilatéral. Le document pourrait d'une part, déterminer si des changements s'imposent pour le Fonds multilatéral afin de tenir compte de la charge de travail accrue découlant des activités de diminution des HFC, sachant que les activités d'élimination des HCFC vont se poursuivre et qu'il pourrait être nécessaire de recourir à des expertises différentes et complémentaires, ainsi que de s'engager avec des acteurs dont les activités sur les changements climatiques et le rendement énergétique sont pertinentes à l'Amendement de Kigali, et d'autre part, soumettre une série d'options possibles à l'attention du Comité.

## RECOMMANDATION

29. Le Comité exécutif est invité :

- (a) À prendre note du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2018-2020 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/16;
- (b) À décider s'il convient :
  - (i) De modifier le plan d'activités, tel que le propose le Secrétariat dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/16;
  - (ii) De modifier davantage le plan d'activités comme il est proposé durant les délibérations du Comité exécutif et/ou dans les plans d'activités présentés par les agences bilatérales et les agences d'exécution, c'est-à-dire :
    - a. Ajouter au plan d'activités de 2018 des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) et les activités de renforcement des institutions figurant dans le plan d'activités de 2017 qui ont été reportées à la 80<sup>e</sup> réunion;
    - b. Tenir compte des valeurs approuvées en principe pour les nouveaux PGEH à la 80<sup>e</sup> réunion;
    - c. Calculer au prorata les nouvelles activités liées aux HCFC et aux HFC, de façon que le budget total du plan d'activités de 2018-2020 tienne compte de la décision de la vingt-neuvième Réunion des Parties sur le niveau de réapprovisionnement du Fonds multilatéral pour le triennat 2018-2020 ;
- (c) À demander aux agences bilatérales et aux agences d'exécution d'inclure la phase II des

---

<sup>12</sup> Les agences bilatérales et les agences d'exécution ont soumis à la 80<sup>e</sup> réunion des demandes de financement d'activités de soutien pour le HFC dans 59 pays visés à l'Article 5, 17 demandes de financement pour la préparation de projets d'investissement liés aux HFC dans 11 pays, ainsi que des projets d'investissement pour l'élimination de HFC dans quatre pays, à un coût total de 33,51 millions \$US. Le triennat 2018-2020 comprend 34,48 millions \$US pour des activités liées aux HFC (voir le Tableau 6 ci-dessus).



activités du PGEH qui ne figurent pas dans les plans d'activités de la Mauritanie et de la République arabe syrienne ;

- (d) À entériner le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2018-2020, tel que modifié par le Secrétariat [et le Comité exécutif], tout en notant que l'entérinement ne signifie pas pour autant l'approbation des projets figurant dans ce plan, ni des niveaux de financement ou de tonnage indiqués ;
  - (e) À envisager de demander au Secrétariat de préparer un document sur les retombées de l'Amendement de Kigali relatives à la diminution graduelle de l'utilisation des HFC sur les institutions du Fonds multilatéral.
-